

Paris, le 10 juillet 2025

Madame, Monsieur,

Nous sommes heureux d'accueillir votre enfant pour l'année 2025-2026.

La rentrée des Premières s'effectuera **le mardi 3 septembre 2025**

Les 1ères Technologiques STMG à 14 h 00

Les 1ères Technologiques ST2S à 13 h 30

Les 1ères Générales à 14.30

- Accueil des élèves par Monsieur Richard Lablée, chef d'établissement et l'équipe pédagogique et éducative du lycée.
- Accueil dans les classes par les professeurs principaux
- Informations générales, Vie scolaire, Emplois du temps
- Attribution des manuels scolaires **Aucun manuel ne sera donné sans le chèque de caution**

Les élèves sont libérés en fin de matinée, en fonction du programme. **Reprise des cours : jeudi 4 septembre**, selon l'emploi du temps distribué.

Vous trouverez SUR LE SITE WEB [https://passy-st-honore.fr/rubrique INFOS PRATIQUES /Circulaires](https://passy-st-honore.fr/rubrique%20INFOS%20PRATIQUES/Circulaires).

Les circulaires sont classées PAR CLASSE Elles doivent être remplies (possibilité de le faire directement en ligne) et imprimées. Chaque niveau a son formulaire. Merci de télécharger le formulaire correspondant au niveau (2^{nde}, 1ere, Terminale) de votre enfant.

Une fois remplis (n'oubliez pas d'indiquer sur chaque formulaire le nom et le prénom de l'enfant), **ces documents doivent être IMPÉRATIVEMENT rendus le jour de la rentrée, avec le chèque nécessaire.**

Les élèves les remettront en une seule fois. AUCUN RETOUR PAR MAIL NE SERA ACCEPTE

Nouveauté : Le pack textile est à commander en ligne.

Nous vous rappelons qu'il est OBLIGATOIRE : Il comprend 1 t-shirt de sport. La commande doit être faite AVANT le 31 août.

Le paiement entièrement sécurisé se fait en ligne par CB.

Vous avez le choix entre une livraison à domicile ou au lycée. Au cas où vous oublieriez de commander, le pack textile vous sera AUTOMATIQUEMENT FACTURÉ

Une fois les formulaires imprimés et signés, merci de les classer de la manière suivante :

Une grande enveloppe format A4 (21x29.7) comprenant :

- Fiche sanitaire de liaison,
- Autorisations parentales,
- Droit à l'image,
- Règlement intérieur.

Une enveloppe courrier (110x220 cm) pour le prêt des manuels comprenant le chèque de caution **de 150 €** à l'ordre de **lycée Passy saint-honoré** portant au dos le nom et prénom de l'enfant.

Cela fait donc **2 enveloppes** sur lesquelles vous indiquerez le nom et le prénom de l'enfant. Merci de respecter les formats des enveloppes.

Pour information, le standard du lycée : 01.53.70.12.70 sera fermé du vendredi 11 juillet au soir au mercredi 26 août 2025 au matin.

Nous vous remercions de votre confiance et vous souhaitons un bel été.

Richard Lablée
Chef d'établissement

Miguel Ange Sanchez
Directeur du Lycée